



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 18 JUILLET 2018

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2018-088 / 8-5

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 12 juillet 2018, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.

Les conseillers présents au nombre de 27 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

Présents : Y. AIFA, Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, J-L. BALLY, A. BLANCANEUX, M. CHASSON, J. COUTURIER, M. DE JAHAM, A. FAVIER, G. FAVRE, J. FORTE, A. GAL, B. GATTAZ, A. GERVASI, B. GRANDCAMP, C. LEBLANC, R. MAZZILLI, L. MOGORE, C. MOLLIER-SABET, A. MOREAU, AL. MOTTE, B. PARIS, J. POLAT, R. REVIL, J. ROBERT, C. STELLA, N. TAMBORINI.

Représentés : B. SARRAT, L. TRICOLI, D. ZAMBON.

Absents : N. CHARLETY, A. COLLIN, J. VIAL.

La secrétaire de séance désignée est Ghislaine FAVRE.

OBJET : POLITIQUE DE LA VILLE : Autorisation pour déposer un dossier auprès de la Région - Quartier BALTISS

Rapporteur : Chokri Badreddine

EXPOSE : Un projet de renouvellement urbain a été élaboré afin de valoriser le quartier Baltiss. Les enjeux identifiés portent sur les axes suivants :

- Valoriser l'emprise du site pour impulser une dynamique et une nouvelle image du quartier et de l'entrée de la ville de Voiron,
- Créer des connexions vers l'extérieur pour désenclaver le quartier : lien avec DiverCité / vallon sud Morge / jardin de ville,
- Associer la dimension environnementale à la réflexion pour l'évolution urbaine du site,
- Requalifier le bâti existant par un programme conséquent de réhabilitation,
- Requalifier les espaces extérieurs par un ensemble fluide et cohérent,
- Favoriser la mixité sociale et fonctionnelle.

Pour répondre à ces enjeux, les opérations suivantes ont été identifiées :

- Opération de démolition-reconstruction sur le site des deux tours de Pluralis. Le relogement est quasiment achevé.
- Réhabilitation lourde des logements de l'avenue Kennedy par Pluralis. Les études sont en cours, les travaux démarrent dans les mois qui viennent.
- Réhabilitation lourde des logements du Pré de Morge. Les études ont été engagées par Pluralis.

.../...

Voiron, ville porte de Chartreuse

- Création d'un bouclage viaire en direction du supermarché.
- Redéfinition et rénovation des espaces extérieurs.
- Requalification de l'avenue Kennedy.

LE CADRE CONTRACTUEL

En 2012 une convention Renouvellement Urbain des Quartiers d'Habitat Social (RUQHS) a été signée. Celle-ci a permis de poser les bases du projet et de coordonner les financements entre Pluralis, la Ville et le Pays Voironnais. Dans ce cadre le projet a été évalué à 15,5 M€ HT (hors reconstitution de logements). Chaque partenaire s'est engagé sur une participation : celle du Pays Voironnais s'élève à 3,2 M€ HT, celle de Pluralis à 7,6 M€ et celle de la Ville à 2,7 M€ HT.

LES OPÉRATIONS A L'ÉTUDE RELEVANT DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE DE LA VILLE DE VOIRON

Aujourd'hui les actions envisagées par la Ville portent sur les espaces publics, le désenclavement et l'équipement public et vont au-delà des actions initialement identifiées.

La requalification des espaces publics :

- Requalification de l'avenue Kennedy pour un montant estimatif de 710 K€ HT environ,
- Création d'une placette pour un montant estimatif de 250 K€ HT (travaux et foncier) environ,
- Réaménagement des cheminements piéton pour un montant estimatif de 177 K€ HT environ,

Le désenclavement

- Création d'une voie de bouclage entre l'avenue Kennedy et le supermarché au sud pour un montant estimatif de 480 K€ HT environ pour les acquisitions foncières et les travaux
- Nouvel élément de programme : Création d'une passerelle piétonne entre Baltiss et la rue de l'Industrie pour faciliter les connexions en direction de DiverCité dont l'étude de faisabilité est en cours de lancement,
- Nouvel élément de programme : Création d'une voie piétonne reliant Baltiss au Bd Denfert Rochereau dont les études sont en cours,

L'équipement public

- La relocalisation de la maison de quartier dont la vocation serait de devenir un centre social pour un montant estimatif de 420 K € HT environ,

Le montant global des actions chiffrées à ce jour s'élève à 2.037 K€ HT auquel s'ajouteront les coûts de la passerelle et de la voie piétonne restant à estimer.

68 K€ de subvention du Pays Voironnais ont été fléchés dans le cadre de la convention RUQHS de 2012.

SOLLICITATION DE LA RÉGION AUVERGNE RHONE-ALPES

Aujourd'hui d'autres subventions peuvent être sollicitées auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre de sa politique de soutien aux Projets Urbains Régionaux.

En particulier la Région peut apporter son soutien aux actions d'amélioration des espaces publics et aux actions concernant l'accessibilité.

Il est donc proposé de solliciter l'aide de la Région sur les actions municipales conduites dans le cadre du projet de renouvellement urbain de Baltiss.

PROPOSITION :

Vu l'avis favorable de la commission Finances et Administration générale du 10 juillet 2018,

Le rapporteur propose au Conseil Municipal :

- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes pour l'ensemble des opérations conduites sous la maîtrise d'ouvrage de la Ville dans le cadre du projet Baltiss.
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter toutes subventions concourant à la réalisation des projets Baltiss.

DECISION : La proposition est **ADOPTÉE à l'UNANIMITÉ (30 POUR)**
AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations
Acte certifié exécutoire depuis
son dépôt en préfecture.



Le Maire de VOIRON,

Julien Polat
Julien POLAT